



AVENANT AU MANDAT DE VENTE

N° 6 921
DU 03/07/2024

Adresse du bien à vendre : 622 chemin de Peyrolis 46000 CAHORS

Descriptif : Cahors proche du centre-ville maison en pierre d'environ 180 m² de surface habitable sur un terrain d'environ 13.554 m² en partie en pente. Rez de chaussée : entrée, séjour, cuisine, salle d'eau/ wc, chambre, véranda. Terrasse. Etage : palier, chambre, 3 pièces en enfilades. Tout à l'égout. Chauffage central gaz, climatisation réversible. Fenêtre pvc double vitrage. Dépendance: double garage. Les informations sur les risques auquel ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques www.georisques.gouv.fr

Mandant	Mandataire
Madame Bessieres Guilaine 6 rue du bois gaillard 91640 VAUGRIGNEUSE	Immobilier Quercy Transactions au capital de 7.780€ RC 433205929 3, place Jean-Jacques Chapou (place de la Cathédrale) - 46000 CAHORS Carte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 006 153 avec substitution au profit de toute agence du Groupement Immobilier Lot Dordogne Corrèze

Les parties ont signé le mandat de vente, inscrit au registre des mandats, dont la date et le numéro sont rappelés ci-dessus, ainsi que l'adresse du bien à vendre. Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix. En conséquence, les parties conviennent de modifier le prix des biens à vendre, et le cas échéant, certains éléments secondaires du mandat, à l'exclusion de toutes modifications des caractéristiques essentielles du mandat (sa durée, ...).

Nouveau prix de vente :

Le nouveau prix demandé - hors rémunération du mandataire - est de **200 000 € (DEUX CENT MILLE EUROS)**, payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Rémunération du mandataire à charge acquéreur :

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée à 14 000 € (QUATORZE MILLE EUROS) TVA comprise, **à la charge de l'acquéreur**.

Ces modifications entrent en vigueur à la date de signature du présent avenant qui devra être annexé au mandat d'origine.

Fait, à Cahors le 04 DECEMBRE 2024 en double exemplaire dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.

Le mandant

signature précédée de la mention manuscrite

"lu et approuvé bon pour avenant au mandat d'origine"

Le mandataire

signature précédée de la mention manuscrite

"lu et approuvé avenant au mandat d'origine accepté"